

Avis n°18-97598

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/18-97598/officiel>

Département(s) de publication : **47**  
Annonce No **18-97598**

---

I.II.IV.VI.

AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

SDEE 47, 26 rue Diderot, 47000, Agen, F, Téléphone : (+33) 05 53 77 65 00, Courriel : [president@sdee47.fr](mailto:president@sdee47.fr), Fax : 05 53 77 72 78, Code NUTS : FRI14

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.sdee47.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://demat-ampa.fr>

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://demat-ampa.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :**

par voie électronique via :

[https://demat-](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise)

[ampa.fr/?page=entreprise](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise).[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=21400&orgAcronyme=INTER](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise)

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

### Section II : Objet

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession du service de distribution de gaz naturel sur les communes de Cancon, Moulinet, Beaugas, Saint-Pastour et Pailloles (47)

Numéro de référence : 2018-008

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 65200000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

#### **Travaux**

II.1.4) Description succincte : Délégation du service public de distribution de gaz naturel en concession, sur les communes de Cancon, Moulinet, Beaugas, Saint-Pastour et Pailloles (territoire unique non encore desservi en gaz), sur le département de Lot-et-Garonne (47), pour une ou plusieurs premières zones à desservir, avec notamment, le financement des infrastructures déduction faite de participation de tiers ,et l'exploitation du service public de distribution de gaz, dont le titulaire assume les risques. Autorité délégante : Sdee 47, autorité organisatrice. Le contrat de délégation de service public sera proposé pour une durée de 30 ans. Une redevance annuelle sera versée au Sdee 47 par le délégataire.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 4 200 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

#### II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 65200000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI14

Lieu principal d'exécution : Communes de Cancon, Moulinet, Beaugas, Saint-Pastour et Pailloles (47)

II.2.4) Description des prestations : Délégation du service public de distribution de gaz naturel en concession, sur les communes de Cancon, Moulinet, Beaugas, Saint-Pastour et Pailloles (47), en département de Lot-et-Garonne (47) pour une ou plusieurs premières zones à desservir, avec notamment, le financement des infrastructures et l'exploitation du service public de distribution de gaz, dont le titulaire assume les risques. Le délégataire sera notamment chargé de financer et construire l'infrastructure, raccorder les clients, gérer les relations avec les clients, fournir en continu le gaz, garantir sa qualité, entretenir préventivement et maintenir l'ensemble de l'infrastructure afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, maintenir l'infrastructure en bon état de fonctionnement en renouvelant les réseaux et ouvrages, percevoir directement auprès des usagers le prix des prestations et taxes afférentes, concevoir et mettre en oeuvre des actions d'information de la clientèle et de promotion du service

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 4 200 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 360

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :  
Le candidat doit fournir la preuve de son inscription au registre du commerce et des sociétés.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat doit fournir à l'appui de sa candidature : - le formulaire Dc2 "Déclaration du candidat" et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tous autres documents contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire, dont une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de l'objet de la consultation réalisé au cours des 3 derniers exercices, les moyens matériels, techniques et humains ; - la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ; - attestation d'assurance pour les risques professionnels, déclaration des effectifs et importance du personnel d'encadrement.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Les capacités techniques et financières à exécuter les prestations du marché seront appréciées dans les documents liés à la candidature.

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - agrément ministériel en matière de distribution de gaz naturel ou un état d'avancement de la demande d'agrément- Le candidat doit fournir un document justificatif de ses compétences (qualifications professionnelles) et principales références au cours des 3 dernières années dans le domaine de la distribution de gaz.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Les capacités techniques et financières à exécuter les prestations du marché seront appréciées dans les documents liés à la candidature.

### III.1.5) Informations sur les concessions réservées

#### III.2) Conditions liées à la concession

##### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Conformément aux dispositions des articles L.432-7 et R.432-7 du code de l'énergie, l'autorité concédante pourra contribuer au financement de l'opération de desserte. Son éventuelle participation sera appréhendée déduction faite des participations de tiers en numéraire ou en nature, sur la base de l'ensemble des éléments que devra produire le candidat pour justifier une compensation de charge de service public qui pourraient être couverte par le tarif.

##### III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

##### III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

31 août 2018 - 12:00

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

## VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Capacité juridique : le candidat fournira le formulaire Dc1 ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat et une attestation que le candidat déclare sur l'honneur a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. la commission des délégations de service public du Sdee 47 se prononcera sur l'admissibilité des candidatures reçues, sur la base des documents demandés par l'autorité concédante. Le Dume ou e-dume est accepté en remplacement des Dc1 et Dc2. Le candidat produit l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée. Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents (attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale et attestation de régularité fiscale). Les candidats pourront adresser leur candidature par voie électronique via le profil acheteur, par courrier ou par dépôt au siège du Sdee 47 contre récépissé. Les plis devront comporter sous l'adresse la mention ne pas ouvrir ainsi que l'objet de la consultation, et parvenir au Sdee 47 avant les date et heure limites de dépôt des candidatures. Le Sdee 47 offre, par voie électronique, un accès gratuit, libre, direct et complet aux documents de la consultation sur son profil d'acheteur, à compter de la date d'envoi de l'invitation à présenter une offre

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet - CS 21490, 33063, Bordeaux Cedex, F,  
Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) , Fax : (+33) 5 56 24 39 03, Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRA), Esplanade Rodesse - 103 bis rue Belleville - BP 952, 33063, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 69 27 18, Courriel : [claire.gachet@direccte.gouv.fr](mailto:claire.gachet@direccte.gouv.fr)

### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée- référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat par le pouvoir adjudicateur (article L551-1 du code de justice administrative)- référé contractuel exercé après la conclusion du contrat (articles L551-13 à L551-23 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution (6 mois à compter de la conclusion du contrat si non publication)- recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (assorti ou non d'un référé suspension) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)- recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la passation dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 juillet 2018